

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**AFTRAL - GIRONDE
Christelle DUBOSCQ
05.17.84.81.38
christelle.duboscq@aftral.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :Formation ouverte à tout stagiaire susceptible
de devenir conducteur routier Aucun pré
requis conformément à «l'arrêté TMD»**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2), Liquides inflammables (Cl. 3), Matières solides inflammables (Cl. 4.1), Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2), Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3), Matières comburantes (Cl. 5.1, Peroxydes organiques (Cl. 5.2), Matières toxiques (Cl. 6.1), Matières infectieuses (Cl. 6.2), Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3 m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3, Véhicule vrac solide (benne)

Contenu et modalités d'organisation

Appréhender le contexte réglementaire de la formation Prévenir les risques associés aux produits chimiques et aux gaz Identifier les documents obligatoires Appréhender les exemptions relatives aux transports Identifier les différents types d'emballage Identifier les règles de signalisation et de placardage des véhicules Appréhender les règles de chargement - calage - arrimage des matières conditionnées Identifier les équipements du véhicule, de protection / prévention en fonction des marchandises dangereuses transportées Optimiser la sécurité durant le transport Appréhender les risques liés au feu Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident Identifier les obligations des différents intervenants Mettre en application ses acquis Examiner et traiter les questions diverses Contrôler des connaissances

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale - Sans niveau spécifique****MON
COMPTE
FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201253	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00234700	du 01/01/2022 au 31/12/2022	ARTIGUES PRES BORDEAUX (33)	AFTRAL - GIRONDE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00314249	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - GIRONDE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00314014	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Artigues-près-Bordeaux (33)	AFTRAL - ROCHEFORT		MON COMPTE FORMATION	FPC

00412593

du 02/01/2023 au
31/12/2025

Artigues-près-
Bordeaux (33)

AFTRAL - GIRONDE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC